

Questions au Feuilleton

2. Non; a) sans objet; b) sans objet; c) sans objet.

Question n° 4450—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil tribal Nuuchahnulth par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 79700, date d'autorisation, 24 juin 1981, au montant de \$20,000, a) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, b) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, a) à quelles fins, b) à qui, c) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) Gestion des forêts; b) accord de contribution.

2. Non; a) sans objet; b) sans objet; c) sans objet.

Question n° 4451—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil de district de South Island par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78001, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$19,836.48, a) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, b) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, a) à quelles fins, b) à qui, c) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) Directeur; b) accord de contribution.

2. a), b) et c) Ces renseignements ne sont pas disponibles parce que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'a pas encore reçu les états vérifiés du Conseil de district de South Island pour le 31 mars 1982.

Question n° 4452—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil de district de South Island par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78002, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$28,487.84, a) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, b) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, a) à quelles fins, b) à qui, c) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) Conseiller en administration locale; b) accord de contribution.

2. a), b) et c) Ces renseignements ne sont pas disponibles parce que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'a pas encore reçu les états vérifiés du Conseil de district de South Island pour le 31 mars 1982.

Question n° 4453—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil de district de South Island par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78003, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$28,487.84, a) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, b) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, a) à quelles fins, b) à qui, c) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) Agent de développement économique; b) accord de contribution.

2. a), b) et c) Ces renseignements ne sont pas disponibles parce que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'a pas encore reçu les états vérifiés du Conseil de district de South Island pour le 31 mars 1982.

Question n° 4454—M. Oberle:

1. Au sujet des accords conclus avec le conseil de district de South Island par la Région de la Colombie-Britannique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au cours de l'année financière 1981-1982, tel que décrit dans le système de contrôle budgétaire du ministère, engagement n° 78004, date d'autorisation, 6 mai 1981, au montant de \$28,487.84, a) à quels programmes, fins ou projets précis l'argent était-il réservé, b) comment a-t-on demandé les fonds?

2. Une fois les fonds déboursés par le ministère, une partie en a-t-elle été réaffectée à des fins échappant à l'autorité ou au contrôle directs du conseil et, le cas échéant, a) à quelles fins, b) à qui, c) l'a-t-elle été avec l'approbation du ministère ou sous sa gouverne?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) Surveillant de la construction; b) accord de contribution.

2. a), b) et c) Ces renseignements ne sont pas disponibles parce que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'a pas encore reçu les états vérifiés du Conseil de district de South Island pour le 31 mars 1982.

L'ÉTUDE SUR LA RÉACTION DES CANADIENS AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES NATIONALES

Question n° 4459—M. Mazankowski:

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il autorisé la tenue d'une étude sur la réaction des Canadiens aux questions énergétiques nationales et, le cas échéant, a) qui fera l'étude et combien coûtera-t-elle, b) quel est le mandat confié, c) quand sera-t-elle terminée?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources déclare ce qui suit:

É.M.R., en consultation avec Statistique Canada, a entrepris un programme de recherche sur la sensibilisation et la réaction du public à la situation énergétique au Canada. L'étude sur la réaction des Canadiens aux questions énergétiques nationales faisait partie de cette recherche.